Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4374

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Jugement d'ouverture

Date : 28 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
303 105 803 RCS Pointe à Pitre.
SOCIETE DE FOLLE ANSE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Sigle : SOCOFA.
Activité : commerce de gros et détail d'alimentation. bazar. achat et vente de matériaux de construction. hôtellerie touristique. acquisition. gestion exploitation. mise en location de tous biens mobiliers et ou immobiliers. gestion. exploitation d'un hôtel résidentiel touristique. processus industriel de torréfaction et de transformation du café. acquisition. gestion exploitation. la location de tous biens mobiliers et immobiliers dans le secteur touristique et industriel..
Adresse : Sect Folle Anse, 97112 Grand-Bourg.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 septembre 2026, désignant administrateur Selarl Ajassociés Prise en la Personne de Me Lesly Miroite rue Pierre Chalon l'Houëzel Dampierre 97190 Le Gosier, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Br Associes Prise en la Personne Maître Laura Bes 7 Morne Ninine 97190 Le Gosier. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.